Rattrapage L1 ou chevauchement ?

Par **so351**, le **10/06/2014** à **15:44**

Bonjour , je sais que je ne suis pas la seule à poser des questions sur le rattrapage mais j'aimerais avoir votre avis sur mon cas j'ai besoin d'être rassuré par des gens qui sont peut être aussi passé par là.

J'ai eu 9,035 de moyenne en tout. J'ai validé mon deuxième semestre mais j'ai eu 7,125 au premier semestre et je n'ai validé aucune matières.

Je dois donc rattraper le droit constitutionnel , le civil , l'histoire qui sont trois matières fondamentales que je passe la semaine prochaine et deux matières mineurs qui sont l'introduction au droit et l'institution administrative que je passe la semaine d'après.
Je précise qu'au premier semestre j'ai connu des difficultés car je cumulais un job en même temps que mes études et c'était tout simplement infaisable , du coup pour le deuxième semestre je me suis consacré qu'aux études.

Je vous précise mes notes du premier semestre sur les matières auxquelles je dois rattraper :

Droit Constitutionnel : 7
Droit civil : 7
Histoire des sources du droit : 6,5
Introduction au droit : 5,5
Institution administratif : 7

Je confirme ce sont des notes catastrophiques mais on a de la chance dans notre fac car pour le consti et le civil nous pouvons choisir un sujet du premier ou deuxième semestre peut importe s'il a été validé au premier ou au deuxième.

Mais ma grosse difficulté pour les rattrapages c'est l'Histoire des sources du droit car cette matière je ne l'avais pas assez bien travaillé au premier semestre comparé aux deux autres matières fondamentales que j'ai bien bossé au deuxième semestre.

Donc mes questions sont est-ce que le rattrapage est-il faisable pour décrocher ma première année ? Et si je n'y arrive pas, suis-je obligé de faire le chevauchement L1/L2
(AJAC)?

Par **Dragon**, le **10/06/2014** à **18:25**

Oui c'est tout à fait possible je suis passé en L2 en ayant eu un semestre aux rattrapages!

Eh non le statut AJAC n'est pas obligatoire.

Par **so351**, le **10/06/2014** à **19:10**

As-tu élaboré une stratégie pour les rattrapages en misant par exemple plus sur les mineurs que sur les
majeurs ? Tu as des conseils pour réussir ces rattrapages ? Et est-ce que cette année tu t'es mieux débrouillé que l'année dernière ?
Le problème c'est que si je ne fais pas AJAC je recommencerais mon année en ayant un semestre ou je ne fais rien et j'ai peur d'avoir du mal à reprendre le rythme
Après au pire j'assisterais au cours de L2 mais je préférais refaire une année que tenté l'AJAC

Par **Cameron**, le **10/06/2014** à **20:12**

Bonjour so351

Pour répondre à tes questions : Oui, le rattrapage est toujours possible et non, on est pas obligé de passé en AJAC, comme la si bien dit Dragon juste avant moi.
Ce qui me permet de dire çà avec autant d'assurance (même si cela coule de source, tous le monde n'est pas si bien informé), c'est que je suis passé par "exactement" le même cas que toi.

Je suis actuellement en L2 en Guyane Française.
Ma L1 est assez mitigé de part le fait que j'ai raté mon 1er SEM, mais je le rattraperais en 2ème session car j'ai eu le 2nd SEM.

Pourquoi je n'ai pas eu le premier? Parce que je glandais, je ne faisais rien. Le monde de la Fac était nouveau pour moi, j'étais plus autonome et j'ai eu beaucoup de mal à géré cette autonomie. Mais j'ai pu me ressaisir à temps.
J'avais eu une moyenne de 8,45 avec aucune matière fondamentales validées.

Droit Constit' : 5
Droit Civil : 5
Histoire du Droit : 2

Seules les options m'ont permis d'avoir eu ce 8,45 inespéré parce que je savais que j'avais raté mon 1er SEM.

Mais en rattrapages, avec une bonne semaine de révision avant les épreuves de la 2ème session, je me suis retrouvé avec des notes comment dire....assez étonnante :

Droit Constit': 15
Droit Civil : 12

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Donc, cher(e) ami(e), rien n'est perdu ni joué d'avance !
Renseigne toi sur les sujets tombé en rattrapages l'an dernier, ou les sujets probables. Parce que, j'ai compris que certains Professeurs avaient des sujets "favoris" qui revenaient assez souvent, mais pas systématiquement. Donc, même ton enquête pour être plus armé(e), rassuré(e).

Travail les grandes lignes de tes cours, les notes de TDs et tout ira bien.

Par **so351**, le **10/06/2014** à **21:39**

Merci de vos réponses Cameron et Dragon , ça me rassure et me remotive merci beaucoup à vous deux. Oui Cameron j'ai aussi compris que les professeurs remettaient les souvent les mêmes sujets à ma fac et j'ai tout les sujets depuis 2007 je réfléchis sur chacun et essaye d'apprendre des plans surtout en droit constitutionnel.
J'espère que je vais y arriver bonne continuation à vous deux.

Par **Dragon**, le **10/06/2014** à **22:17**

Et bien j'avais privilégié les majeures (à savoir constit., droit de la famille et histoire des institutions) car les deux mineures me paraissaient "invalidables" (introduction à l'éco et vie politique).

Par contre la L2 c'est une autre histoire lol mais ça n'a rien à voir avec le fait de réussir sa L1 ou pas étant donné que les matières sont totalement différentes.

Par **aurelia973guyane**, le **16/06/2014** à **04:10**

bonjour j'aimerai savoir si [smile17][smile17][smile17]l'AJAC[/b] existe toujours a l'université des antilles et de la guyane????

Par **Cameron**, le **16/06/2014** à **21:53**

Renseigne toi mais je pense qu'aux dernières nouvelles, oui.

Par **RyanUGA**, le **10/06/2019** à **16:48**

Bonjour, étant en L1 de droit j'ai eu il y a quelques jours mes résultats de partiels : au S1 j'ai

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

eu 9,99 et au deuxième malheureusement 7,32 ce qui fait que dans la globalité j'ai eu 8,65. Je n'ai validé aucune matière de mon S2 j'ai donc décidé de toutes les rattraper pour la semaine pro ! Je voulais savoir si c'était possible parce qu'en soit j'ai pas de difficultés c'est juste que j'ai terriblement eu du mal à m'adapter à la fac ce qui fait que j'ai pas réellement travaillé (d'où mes résultats). En tout cas si vous avez des conseils c'est avec plaisir.

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/06/2019** à **07:30**

Bonjour

Oui c'est toujours possible de tout valider aux rattrapages.
Après il vous suffit d'avoir 10 de moyenne sur l'année, vous pouvez très bien y arriver sans pour autant valider toutes les matières.

Par **Dolph13**, le **11/06/2019** à **09:55**

Bonjour,

Au vue de votre situation, je vous propose deux "stratégies" différentes :

Avec une moyenne comme celle-ci au S1, à mon avis, vous n'avez du rater qu'une ou deux matières. Je peux vous conseiller de mettre le paquet dessus pour ainsi valider un semestre au rattrapage.

Autre idée : comme vous l'aviez dit, vous pouvez tenter de bosser à fond toutes vos matières du S2 et tenter de décrocher la moyenne de 10,2. Avec le système des compensations, vous passerez ainsi en L2.

Le mieux reste quand même de tout bosser à fond et de donner le maximum après. Mais comme l'a dit Isidore, oui vous avez les moyens de réussir votre année.

Bon courage à vous :)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés